



MAIRIE D'ARTAIX 71110

Compte rendu du conseil municipal du 14 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze septembre, le Conseil Municipal de la commune d'ARTAIX, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire à la salle communale, sous la présidence de Monsieur le Maire, NEVERS Éric.

Date de convocation : 17/06/2023

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 10

Mesdames BACHELET Nathalie, GONNARD Catherine, HILT Sabine et PAQUELIN Clémence.

Messieurs NEVERS Eric, CROISIER Eric, NOTTIN Jean-Pierre, CHERVIER Daniel, SABOT Bruno et VERNIOL Alain.

Étaient excusés :

Excusés : **Procurations** : **Votants** : 10

Secrétaire de séance : Jean pierre Nottin

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19 h 15.

Monsieur le Maire conseillers municipaux de leur présence.

Compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de sa dernière réunion.

Ordre du jour

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

1. **Election référent Sdis**
2. **Changement assurance**
3. **Recensement**
4. **Photocopieur**
5. **Location bureaux mairie**
6. **Alarme local technique**

1. **Question diverses** :

- **Cafetière salle des fêtes +assiettes salle des fêtes**
- **Frigo mairie**
- **Réunion plu**
- **Inauguration station**

2.

1. **Election référent SDIS**

Le maire indique qu'il est nécessaire d'élire un référent SDIS qui sera sur la personne de contact privilégié pour les affaires courantes.

Les élus décident à l'unanimité de désigner Jean Pierre Nottin comme référent SDIS.

2. **Changement assurance**

La mairie a reçu une offre de Groupama pour l'assurance multirisque bâtiment et la protection juridique des élus.

L'économie réalisable est de 1500€ à l'année.

L'ensemble du conseil municipal, valide le changement de prestataire de contrat d'assurance.

3. **Recensement**

Le maire indique qu'il a reçu deux candidatures pour le poste d'agent recenseur qu'il a eu en contact. Jean Yves Julien est notamment candidat, il apparaît qu'il présente toutes les qualités d'un agent recenseur : disponibilité, rigueur, ténacité, connaissance du territoire, et des habitants.

Après échanges la candidature de Jean Yves Julien est retenue.

Le maire indique qu'un travail sur le fichier d'adressage est nécessaire, Daniel Chervier viendra en support à la secrétaire, pour différencier les habitations des bâtiments agricoles.

4. Photocopieur

Le photocopieur est de 2014, le maire indique qu'il arrive en limite de maintenance. Il indique qu'il a RDV avec le prestataire le 12 octobre. Deux solutions vont se présenter, une offre en location ou en achat.

5. Location bureau ancienne mairie

M. Spiteri souhaite louer la partie bureaux de l'ancienne mairie. Le maire propose de louer cette zone-là à 25€ par mois.

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents, Approuve la décision de louer les bureaux de l'ancienne mairie à 25€/mois.
(La délibération porte la référence D2023-43)

6. Alarme local technique

Le maire indique que l'alarme du dépôt est en défaut depuis plusieurs jours. Un devis est en cours de rédaction pour le remplacement de celle-ci ainsi que l'installation de nouvelles caméras sur le site du dépôt, ainsi que sur le point d'apport volontaire.

Questions diverses :

- Salle des fêtes : le maire indique qu'une cafetière a été installée à la salle des fêtes. Il propose également d'acheter des nouvelles assiettes pour remplacer le lot d'assiette plates qui s'avèrent trop petites. M. Verniol se rapprochera de la faïencerie de Digoïn pour avoir un devis.
- Frigo Mairie : le frigo qui sert au stockage des boissons au bar a rendu l'âme, il propose de racheter un petit frigo.
- Réunion PLUI : Catherine Gonnard, et Jean Pierre Nottin iront à la réunion du PLUi lundi 18 octobre.
- Inauguration station traitement eau potable : elle aura lieu le 26 octobre 2023.
- Le maire indique également que le contrat de gaz va être renégocié, car un concurrent du fournisseur actuel propose des tarifs 3 fois inférieurs.
- Chemin des Sagets : l'entreprise Potain passera sur place pour faire un chiffrage des coûts des travaux. Eric Croisier propose de prendre une part sociale auprès de la CUMA afin de bénéficier des matériels de celles-ci et de faire ne régie des travaux à des prix plus avantageux qu'actuellement.
- Le maire profite du sujet des travaux pour indiquer qu'il est nécessaire de changer les panneaux de signalisation temporaire.
- Le prochain conseil municipal est fixé au 26 octobre 2023 à 19h30.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le Maire, ERIC NEVERS

CM du 14 septembre 2023

Nathalie	BACHELET	
----------	----------	--

Daniel	CHERVIER	
Eric	CROISIER	
Catherine	GONNARD	
Sabine	HILT	
Eric	NEVERS	
Jean Pierre	NOTTIN	
Clémence	PAQUELIN	
Bruno	SABOT	
Alain	VERNIOL	